



Responsable de bureau de syndicat

Public

6 à 18 Stagiaires,
Tous les militants exerçant la responsabilité de membre d'un bureau de syndicat.

Prérequis

Etre adhérent à la Cfdt avec autorisation du syndicat de participer à la formation

Animation : C³

Durée et recommandations

4 jours soit 21h00

« Il est souhaitable de participer à cette formation, muni d'un ordinateur ou d'une tablette. »

Les objectifs pédagogiques

- Appréhender l'histoire de la Cfdt en lien avec ses valeurs
- Clarifier la place et le rôle du syndicat, structure politique de base de la Cfdt
- S'approprier sa légitimité d' élu au bureau de syndicat
- Connaître l'articulation des responsabilités individuelles et collectives dans un bureau de syndicat
- Savoir organiser un BS efficace
- Prendre toute sa place dans le déroulement d'un BS

Méthodes pédagogiques

Formation au format présentiel.
Les méthodes interrogatives, actives et participatives sont utilisées tout au long de la formation.

Programme de la formation

JOUR 1 :

Accueil, aspects pratiques, présentations, attentes.
Appréhender l'histoire de la CFDT en lien avec ses valeurs.

JOUR 2 :

Clarifier la place et le rôle du syndicat, structure politique de base de la CFDT.
S'approprier sa légitimité d' élu au bureau de syndicat.

JOUR 3 :

Connaître l'articulation des responsabilités individuelles collectives dans un bureau de syndicat.
Organiser un BS efficacement
Prendre toute sa place dans le déroulement d'un BS (préparer la mise en situation de BS)

JOUR 4 :

Prendre toute sa place dans le déroulement d'un BS (Mise en situation).
Vécu de formation/ Clôture



Responsable de bureau de syndicat

Les compétences ciblées

Les compétences ciblées au titre de la certification des compétences acquises dans le cadre de l'exercice d'un mandat syndical sont :

- Contribuer à la mise en place d'un projet
- Organiser et piloter l'activité d'une équipe
- Assurer la collecte, le traitement et la diffusion de l'information
- Rendre compte de son activité

Modalités d'évaluation

Cette formation contient :

- Un test de positionnement en début de formation,
- Un test de positionnement en fin de formation,
- Un exercice individuel sous forme de quizz est pratiqué en fin de formation.

Utilisation du taux d'acquisition de l'évaluation

Le seuil minimum pour l'acquisition des compétences ciblées s'élève à 50%.

Les résultats des évaluations individuelles restent stockés en interne par l'organisme C³ pour permettre aux stagiaires, sur demande, de disposer d'un relevé individuel de compétences lors d'une démarche de valorisation des compétences acquises auprès d'un organisme habilité.

En dessous de 50% d'acquisition, le syndicat sera informé et l'organisme C³ permettra au syndicat de réinscrire le stagiaire concerné.

Accessibilités

Les locaux utilisés par l'organisme C³ sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toutes autres situations de handicap merci de contacter l'organisme C³ afin d'adapter le processus pédagogique.

Renseignements :
Organisme de formation C³
c3@f3c.cfdt.fr
www.f3c-c3.com